

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
DE LA VILLE D'ALÈS**

Direction Commande publique –
Ingénierie du Bâtiment
Service Marchés publics
Tél : 04 34 24 70 79
Réf : 2025-MM-SONORISATION

Objet : Marché à procédure adaptée relatif à la sonorisation des rues et places du centre-ville d'Alès (articles L2123-1, R2123-1 1°, R2123-4 à R2123-6 du Code de la commande publique) - signature du marché et tout autre document y afférent

Le maire de la ville d'Alès,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (publiée au J.O. du 12 décembre, p 19703),

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération C2025_02_06 du conseil municipal du 15 mars 2025 portant délégation du conseil municipal à Monsieur le maire en application des dispositions des articles L2122-22 et L1413-1 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité pour la ville d'Alès de lancer un marché à procédure adaptée concernant la sonorisation des rues et places du centre-ville d'Alès, conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique,

Considérant que ces travaux relèvent des familles de nomenclature interne suivante :

* la classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

objet principal	libellé objet principal
45311000-0	travaux de câblage et d'installations électriques

* la nomenclature interne se décompose de la façon suivante :

objet principal	libellé objet principal
B 034	travaux d'équipement électriques

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence publié le 9 mai 2025 sur la plateforme dématérialisée " www.achatpublic.com " et sur le journal d'annonces légales " BOAMP ",

Considérant la date limite de réception des offres fixée au 26 mai 2025 à 12h,

Considérant les critères de sélection des offres pondérés précisés dans le règlement de la consultation pour tous les lots, à savoir :

Critères	Pondération
1- Prix des prestations	60
2- Valeur technique apprécié au regard du mémoire technique	40
2.1- Moyens humains et matériels spécifiquement affectés à l'exécution du marché (effectifs administratif et exécutif mis en place sur le chantier et organisation de l'équipe)	15
2.2- Définition des matériaux envisagés, fiches produits et fourniture des labels environnementaux	10
2.3- Méthodes et organisation du chantier avec fourniture à l'appui du planning prévisionnel d'exécution respectant le délai global d'exécution fixer à l'article 5 du CCAP.	15

Considérant la proposition et le classement de chacune des sociétés concernant les prestations citées en objet (cf. tableau d'analyse des offres annexé),

Considérant que suite à cette consultation une seule société a remis une offre dans le délai imparti (26 mai 2025) :

- SAS S System Intégration représentée par M. Sylvain ROOS en qualité de directeur général et domiciliée 28 place de La Libération – 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux,

Considérant qu'au regard de l'analyse technique, juridique et financière, l'acheteur public a décidé de procéder conformément à l'article 8.3 du règlement de la consultation, à une demande de complément d'information dont la date limite de remise de l'offre finale était fixée au 6 juin 2025.

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

La SAS S System Intégration, représentée par Monsieur Sylvain ROOS, directeur général et domiciliée 28 place de La Libération – 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux est retenue au titre du marché relatif à la sonorisation des rues et places du centre-ville d'Alès pour un montant total de 124 993,70 € HT (cent vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-treize euros et soixante-dix centimes hors taxes).

ARTICLE 2 :

Le délai global prévu pour l'exécution des travaux est de 3 mois dont une semaine de préparation de chantier. L'exécution des travaux, y compris la période de préparation de chantier, débutent à compter de la date fixée par l'ordre de service.

ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la ville d'Alès et Monsieur le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Alès, le

Le Maire 20 JUN 2025

Christophe RIVENQ



MARCHE DE TRAVAUX

Sonorisation des rues et places du centre ville d'Alès

ANALYSE DES OFFRES

Renseignement(s) technique(s) :

Direction des Moyens Généraux et du Patrimoine
Service sonorisation logistique
Monsieur Vincent VALENTIN
Téléphone : 06.34.13.18.97
Courriel : vincent.valentin@alesagglo.fr

Renseignement(s) administratif(s) :

Département Commande Publique – Études
Service Marchés Publics
Monsieur Mickael MENDEZ
Téléphone : 04.34.24.70.79
Courriel : mickael.mendez@ville-ales.fr

PRIX (NOTE SUR 60%)

Le calcul de la note prix a été réalisé suivant la formule mathématique suivante :
(Meilleure offre de prix / Prix de l'offre à noter) x Coefficient de pondération du prix

	S System Integration
Total Critère Prix (/60)	60/60 124 993,70 € HT



VALEUR TECHNIQUE (NOTE SUR 40%)

<p>Opérateurs économiques</p>	<p>Moyens matériels et humains spécifiquement affectés à l'exécution du marché (15%)</p>	<p>Calendrier prévisionnel d'exécution (10%)</p>	<p>Définition des matériaux envisagés, fiches produits et fourniture des labels environnementaux (10%)</p>	<p>Méthode et organisation du chantier (5%)</p>
<p>S System Integration</p>	<p>Une équipe pluridisciplinaires : - 1 Chargé d'affaire - 1 bureau d'études (C Rebatal) - 1 chef de projet (G Livolsi) - 1 Chef de chantier (N Di Menna) - 4 Techniciens</p>	<p>Début du déploiement : 09/2025 Fin déploiement : 11/2025</p> <p>Livraison des rues :</p> <p><u>2eme semaine 09/ 2025 :</u> * Rue Sauvage * Grand Rue * Place de la République</p> <p><u>3eme semaine 09/2025 :</u> * Rue de la République * Place de l'Abbaye * Rue Beauteville * Rue Castagno</p> <p><u>4eme semaine 09/2025 :</u> * Place de la Cathédrale</p> <p><u>1ere semaine 10/2025 :</u> * Rue d'Avejean (haut)</p> <p><u>4 eme semaine 10/2025 :</u> * Bld Louis Blanc * Place de l'Etoile</p> <p><u>1ere semaine 11/2025 :</u> * Rue Albert 1^{er}</p>	<p>Haut parleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SONORA est une série de haut-parleurs spécialement conçus pour les applications de sonorisation et de sonorisation d'ambiance. - Son excellente finition et son design élégant lui permettent de s'intégrer parfaitement dans n'importe quel espace. - Ils sont entièrement préparés pour une utilisation en extérieur car ils disposent d'une grille en aluminium et d'une protection contre l'eau (IP-66). - De plus, SONORA offre une grande qualité sonore avec un son défini et non déformé qui les rend idéales pour les applications de musique et de sonorisation d'ambiance. - Ils comprennent tous les accessoires nécessaires pour une installation facile et rapide : support de fixation réglable avec traitement contre les intempéries, vis en acier inoxydable et câble de sécurité en acier. <p>Amplificateur : Q SYS / IQS CX Q 4k4</p>	<p>Intégration des salariés dans l'entreprise par le biais d'un parcours complet (Onboarding, pack de bienvenue, tutorat, communication interne, bilan)</p> <p>S Group assure une égalité de traitement et donne les mêmes chances aux talents de tous horizons</p> <p>Les points d'équipe quotidiens intègrent une évaluation de l'état d'esprit des salariés afin que les managers puissent comprendre leurs préoccupations et les accompagner dans la résolution de leurs difficultés</p>

RÉCAPITULATIF DES OFFRES

Opérateurs économiques	Prix	Note prix /60	Note valeur technique /40	Note globale /100	Classement
Nom de la société	124 993,70 € HT	60/60	35 /40	95/100	1er

Je soussigné (e), Vincent VALENTIN, en ma qualité du responsable logistique au sein du département des Moyens Logistiques., en charge de l'analyse technique des offres au titre du présent marché, déclare, conformément aux articles L.121-4 et L.124-5 du Code général de la fonction publique, ne pas être en situation de conflit d'intérêt c'est à dire « toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction de l'agent public » .

Je déclare également avoir pris connaissance des articles 432-12 et 432-13 du Code de pénal.

Je confirme que si, au cours de l'exécution ou de la modification du contrat, je découvre l'existence ou l'apparition d'un tel conflit, je ferai cesser sans délai le marché susmentionné et procéderai aux modifications adéquates afin de restaurer l'indépendance attendue entre les différentes parties.

Je soussigné SF-Valentin Vincent



BON POUR ACCORD

20 JUN 2025
Maire d'Alès
Président d'Alès Agglomération
Conseiller Régional Occitanie

Christophe RIVENCQ

